



# L'ACCUEIL DANS LES CLUBS **CONVENTION PRÉ-ACCUEIL**

Edition 2023





## ***L'accueil dans les clubs***

***Fédération française de cyclotourisme  
Commission PRE ACCUEIL***

### **La convention de pré accueil**



# SOMMAIRE

- ❖ NOTICE EXPLICATIVE
  
- ❖ LE PUBLIC CONCERNE
  
- ❖ LE KIT PRE ACCUEIL
  
- ❖ Marche à suivre
  
- ❖ Les raisons
  
- ❖ La Convention de Pré Accueil en 3 temps
  
- ❖ Les bénéfices
  
- ❖ Questions - réponses
  
- ❖ Les bonnes raisons d'adhérer au club FFCT

Par email : [preaccueil@ffvelo.fr](mailto:preaccueil@ffvelo.fr)

## NOTICE EXPLICATIVE

Le club adresse un projet de convention signé au Comité départemental (en un exemplaire, soit par courrier soit par Internet).

Le président du CoDep ou une personne habilitée valide et signe la convention et la transmet à la présidente de la commission Pré-accueil (en un exemplaire par Internet) à : [preaccueil@ffvelo.fr](mailto:preaccueil@ffvelo.fr)

La commission Pré-accueil vérifie la conformité de la convention. La présidente de la commission, ou une personne habilitée, signe la convention.

La commission envoie par Internet la convention signée au siège fédéral, au Comité départemental et au club.

Le siège fédéral gère l'inscription du calendrier au niveau national assurance option A « Pré Aggueil » auprès de l'assureur fédéral. Il envoie le kit « convention pré-accueil » au club.

Le club lance son action à la date prévue. Toute modification du calendrier sera soumise à la commission Pré-accueil pour déclaration auprès de l'assureur fédéral. A l'issue de la dernière sortie, le club établit le bilan de la convention, le fait viser par le CoDep qui le transmet à la commission.

La commission valide le bilan, l'enregistre et le transmet au siège fédéral pour l'aide des 100 euros, incluse dans le bilan d'activité du club, une par année.

**N B. : En cas de non-réponse du Comité départemental dans les 30 jours qui suivent l'envoi du projet, le club pourra saisir directement la commission Pré-accueil pour la mise en œuvre de la convention, en justifiant de l'envoi de sa demande au CoDep.**

# **PUBLIC CONCERNE**

## **Quel public et quel encadrement ?**

Les hommes, les femmes, bien sûr, mais aussi les familles et les enfants sans oublier les personnes en situation de handicap :

- Les adultes seront encadrés de préférence, par les animateurs ou les initiateurs du club mais peuvent être encadrés par les membres du club ayant une bonne pratique du cyclotourisme.
- Les enfants seront obligatoirement accompagnés par des personnes formées à l'encadrement (animateurs, initiateurs, moniteurs)
- Les personnes en situation de handicap :
  - ✓ Les sorties seront adaptées aux participants concernés, handicapés moteurs ou mentaux, en relation avec les éducateurs spécialisés selon la nature du public.
  - ✓ Les sorties devront être encadrées par des accompagnateurs spécialisés possédant les compétences correspondantes à la nature du handicap en plus des accompagnateurs club.

Si la convention de pré accueil a pour objectif de promouvoir le cyclotourisme, favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés dans les clubs, permettre à des cyclistes occasionnels de découvrir le cyclotourisme route, VTT ou VTC, en tant que vélo loisirs, pérenniser les nouveaux pratiquants, grâce aux initiatives de certains clubs qui les ont expérimentés, elle peut être le support de différentes actions particulières.

### **FORMATION**

Si des membres du club ayant une bonne pratique du cyclotourisme peuvent encadrer des sorties composées d'adultes ou d'enfants accompagnés d'un de ses parents ou de son représentant légal, il est fortement recommandé que le club se dote rapidement d'encadrants formés (Animateur, initiateur, moniteur...). Ces encadrants devenant indispensables et obligatoires pour d'autres publics spécifiques.

### **INITIATION À L'USAGE DE LA BICYCLETTE OU VÉLO ÉCOLE**

Dans le cadre de la participation du club à la vie de la cité, la convention de pré-accueil permet de proposer un apprentissage à des personnes souhaitant utiliser le vélo comme moyen de déplacement journalier mais ayant des appréhensions quant à la sécurité. Dans ce cas, les sorties seront jumelées avec des formations en salle ou en terrain neutre, sur le code de la route, la mécanique et la sécurité. Les sorties seront encadrées par des « Initiateurs Mobilité à vélo ».

### **POPULATIONS DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS**

Permettre à des jeunes des quartiers de sortir de leur quotidien. Action à faire en partenariat avec le Centre d'action social.

### **AIDE AU CLUB**

Cette aide sera versée au club dès la réception du bilan de la convention de pré accueil qui sera établi dans le mois qui suit la fin des sorties. Ce bilan devra être signé par le président du Comité départemental ou un représentant dûment habilité. Elle peut être utilisée par le club pour des initiatives d'incitation à la prise de licences.

## **KIT PREACCUEIL 2021/2022**

- 1 grande affiche
- 20 affichettes
- 25 revues « Cyclotourisme »
- 10 Livrets d'accueil
- 10 dépliants « Les bons réflexes pour tous »
- 10 dépliants « Les bons réflexes pour rouler en groupe »
- 20 dépliants Pré accueil

## **MARCHE A SUIVRE**

Comment trouver les éléments nécessaires à l'information et à l'établissement des documents concernant la convention de pré accueil sur le site de la FFCT

1 - Aller dans « espace fédéral »

2 - Aller dans « espace dédié aux structures »

3 - Code utilisateur :

Mot de passe :

Aller à la rubrique **Gestion Documentaire**

- **COMMISSIONS FEDERALES**

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- LICENCES / ASSURANCES
- BOUTIQUE FÉDÉRALE
- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
- GUIDE UTILISATEUR PSGI

4 - Ouvrir : **COMMISSIONS FEDERALES**

•

ACCUEIL POUR TOUS

- ADMINISTRATIVE JURIDIQUE
- ASSURANCES
- CENTRE NATURE " QUATRE VENTS "
- COMMUNICATION
- CULTURE ETHIQUE ET PATRIMOINE
- DEVELOPPEMENT DURABLE
- CYCLOMONTAGNARDES
- FINANCES
- FORMATION
- GRANDES MANIFESTATIONS ET BREVETS DE TOURISME
- LONGUE DISTANCE ET BREVETS SPORTIFS
- JEUNES
- **PRE-ACCUEIL**
- RELATIONS AVEC LES STRUCTURES
- SECURITE - TECHNIQUE
- SEMAINE FEDERALE

- **PRE-ACCUEIL**

- CAHIER DES-CHARGES PRE ACCUEIL.PDF
- AFFICHE.PDF
- DEPLIANT.PDF
- 1 PRESENTATION PRE ACCUEIL PDF
- 2 INSCRIPTION PRE-ACCUEIL.PDF
- 3 CONVENTION PRE-ACCUEIL.PDF
- 4 BILAN PRE-ACCUEIL.PDF



# Les raisons

## **Pourquoi 6 à 10 sorties ?**

Pour que l'objectif d'adhésion au club ne soit encouragé

Exemple : *Une CPA de 20 sorties entre le 1<sup>e</sup> mai et le 30 septembre qui correspond à la belle saison, permettrait à des novices de bien s'initier au cyclotourisme et de rejoindre le gros peloton des cyclos indépendants.*

Au delà de 10 sorties on peut considérer qu'on n'est plus débutant et en mesure de décider si on veut poursuivre ou non.

## **Pourquoi des dates fixées à l'avance ?**

1. Avoir un calendrier à proposer lors de la phase d'information et de recherche de participants, notamment lors des réunions d'information ou des forums des associations.
2. Compte tenu de la diversité des composantes d'un groupe et des aléas climatique, il est toujours possible de l'aménager légèrement en cours de son déroulement.
3. Sans calendrier des sorties c'est à terme la fin de l'option A « 3 sorties » qui s'adresse à des cyclistes ayant déjà une connaissance du cyclotourisme et qui ont seulement besoin de découvrir le club.
4. Sans contrainte de dates de début et de fin de convention et de nombre de sorties, un club pourrait avoir des non licenciés adhérents au club et assurés pour participer aux sorties du club toute l'année.

## **Pourquoi la signature du codep ?**

Le codep est l'interface entre la fédération et les clubs. Le projet fédéral ayant mis l'accueil dans ses objectifs principaux, il est normal que le codep soit associé aux actions mises en oeuvre par les clubs pour :

1. Apporter, si nécessaire, une aide aux clubs mettant en oeuvre des actions d'accueil (formation d'animateurs, apport de conseil par les moniteurs fédéraux, etc.)
2. Avoir des exemples d'actions pour inciter les autres clubs à faire de l'accueil.
3. Attester de la réalité de la mise en oeuvre de l'action pour l'attribution de l'aide fédérale.

## **Pourquoi un bilan ?**

La convention de pré accueil est une action vivante et qui doit et peut s'adapter en permanence aux objectifs de la fédération, mais également à ceux des clubs et des publics visés.

1. Le bilan permet le suivi des résultats de cette action et la tenue de statistiques sur son efficacité qui aujourd'hui est positive.
2. Le bilan permet aussi de connaître les points positifs utiles aux clubs qui douteraient de son efficacité et des apports de la convention pour ceux-ci.
3. Connaître les problèmes rencontrés par la mise en oeuvre de la convention afin de voir comment adapter éventuellement ses dispositions générales.

# La Convention de Pré Accueil en 3 temps

## 1<sup>er</sup> temps **LE PROJET**

1 à 2 mois avant la première sortie, établir la convention afin de pouvoir disposer du kit de communication CPA pour la campagne d'information du public.

## 2<sup>ème</sup> temps **LA REALISATION**

Faire les sorties aux dates prévues au calendrier.

*Si des changements de dates sont nécessaires, (mauvais temps, adaptations au groupe, etc.) prévenir la commission Pré Accueil au minimum 4 jours à l'avance, afin de faire la modification auprès de l'assurance.*

## 3<sup>ème</sup> temps **LA CONCLUSION**

- Dans les jours qui suivent la dernière sortie, établir la fiche bilan, la faire signer par le codep et la transmettre à la commission Pré Accueil afin de déclencher le versement des aides éventuelles attachées à la convention.
- Communiquer à la commission Pré Accueil les noms et numéro de licence des nouveaux adhérents.

# Les bénéfiques

## Facteurs aidant au succès :

- Campagne publicitaire importante 2 mois au moins avant la première sortie
- Sensibilisation des animateurs club à la convention de pré accueil, lors de leur formation.
- Accompagnement des nouveaux par des membres du club pour créer une ambiance amicale.
- Adaptation du parcours et du kilométrage aux participants
- Tarif attractif pour la première licence.
- Intégration progressive des débutants dans le club (invitations aux randos, à la journée pique nique, à la soirée du club et à l'A G).

## Le positif pour les participants :

- La convention de pré accueil correspond à une attente réelle du public.
- Reprise d'une activité sportive pour la majorité des participant(e)s : retour d'anciens licenciés vers le club
- Découverte des fondamentaux du cyclotourisme : cartographie, réglage du vélo, sécurité, plaisir de circuler sur des petites routes
- Le discours n'exigeant pas l'adhésion au club et la prise de licence immédiate est perçu comme une véritable découverte.

## Moyens de communications utilisés

(1 ou 2 mois avant la première sortie) :

- Affiches et distribution de flyers dans les commerces, à l'office de tourisme, en mairie....
- Bouche à oreille par les membres du club et les autres participants
- Réunions d'informations.
- Informations dans les clubs de sports loisirs, marche, gymnastique, etc.
- Radios locales, presse régionale et locale, bulletins municipaux.
- Panneaux lumineux d'information.
- Information aux forums des associations.
- Internet

## Apports aux clubs :

- Le club se fait connaître par les informations et articles des médias.
- Reconnaissance du club par les administrations comme le sport santé (réseau « santé active » de la CPAM) et les institutionnels
- Motivation à la formation d'animateurs
- Création de nouveaux groupes aux intitulés différents mais ayant tous le même objectif :

- ✓ Groupe « **Balades** », « **d'initiation au cyclotourisme** », programme de « **sorties douces** » le samedi après-midi qui intéresse aussi des adhérents du club les préférant à des sorties plus longues et plus rapides, section « **Cyclotourisme doux** » qui représente 20% des licenciés du club et 60% de nouveaux.
- Expérience fructueuse pour le club qui permet d'ajuster l'offre d'activité à la demande en proposant des sorties adaptées, plus courtes et où la partie tourisme est plus importante.
- Compétences accrues des encadrants du club.
- Modification de l'image du club.

D'une manière générale les clubs signataires ont tous collaboré avec la commission pour aider à améliorer les conditions de déroulement des conventions.

...ooOoo...

### **INFORMATIONS**

Comme tous les bénéficiaires de l'assurance option A, acceptant 3 sorties gratuites, les personnes qui effectueront 10 sorties dans le cadre de la Convention de Pré-Accueil, continueront à participer aux sorties du club ou sur toutes les organisations fédérales, à condition d'être titulaires d'une licence FFCT.

### **AVANTAGES2023**

#### **AIDE CLUB :**

-À réception de la fiche bilan dûment complétée, le club pourra bénéficier d'une aide de **100 €**, pour la première convention pré-accueil enregistrée dans l'année

#### **LICENCE PROMOTIONNELLE :**

-Exonération de la cotisation FFCT pour les nouveaux licenciés ayant participé aux sorties quelle que soit la date, comme suit :

- Jusqu'au 31 décembre 2023 (licence saisie avant le 1er septembre),
- Jusqu'au 31 décembre 2024 (l licence fin de saison).

#### **EXEMPLE :**

- **Pour une licence Petit Braquet**

Coût : **22 €** (cotisation assurance) avec un **abonnement gratuit** à la revue Fédérale '**Cyclotourisme**' pendant **6 mois**.

**Pour permettre aux nouveaux licenciés de bénéficier de cette disposition, le club doit dès la saisie de la licence, transmettre à la Commission Pré-Accueil par courriel : [preaccueil@ffvelo.fr](mailto:preaccueil@ffvelo.fr) :le nom du bénéficiaire et le numéro de la licence.**

## Questions - réponses

### ***Peut-on faire plusieurs conventions de pré accueil la même année ?***

**OUI** - Le nombre de conventions n'est pas limité. il est fonction des possibilités d'encadrement et du potentiels du vivier local de nouveaux licenciés.

### ***Quelle est la meilleure saison pour faire une CPA ?***

**Deux périodes** sont le plus propices :

- 1 - Au printemps de mars à juin, l'arrivée des beaux jours incitant les gens à reprendre une activité sportive.
- 2 - Entre fin août et fin novembre. le forum des associations est un lieu privilégié pour rencontrer des gens qui souhaitent continuer une activité sportive au retour des vacances et disposés à découvrir la vie associative.

### ***Les dates des sorties sont-elles modifiables ?***

**OUI** - afin d'adapter les sorties aux participants ou en raison d'empêchements divers (mauvais temps, indisponibilité d'encadrants, etc.) il est possible de faire modifier les dates des sorties en informant la commission Pré Accueil au moins 4 jours avant, afin que le nécessaire soit fait auprès de l'assurance et que la fédération ait informé le club que la modification est effective.

### ***Peut-on faire une CPA pour des sorties VTT ?***

**OUI** - Non seulement pour le VTT mais également pour le VTC. Il suffit d'adapter les circuits aux aptitudes des participants.

### ***Peut-on accepter des VAE ?***

**OUI** - A condition que la charte VAE soit respectée.

### ***Combien de temps, avant la première sortie dois-je établir ma convention ?***

**Au moins 1 mois avant !** afin de disposer des documents contenus dans le kit (Affiches, flyers, etc.) pour la campagne d'information.

Pour plus d'informations interroger : [preaccueil@ffvelo.fr](mailto:preaccueil@ffvelo.fr)

## Les bonnes raisons d'adhérer au club FFCT :

- Intégrer un groupe d'amis à proximité pour **éviter l'isolement**,
- Bénéficiaire de conseils pour progresser et **se faire plaisir**,
- Pouvoir rouler régulièrement sur des **parcours adaptés au niveau de chacun**,
- Entretenir sa motivation avec des objectifs à atteindre tout en gardant **sa liberté de pratique**,
- **Bénéficiaire de tarifs préférentiels** grâce aux partenaires du "**club avantage FFCT**",
- **Partager sa passion** avec tout le monde et notamment les enfants dans les écoles de cyclotourisme,
- **Progresser** en participant aux formations FFCT accessibles aux licenciés,
- **Bénéficiaire des tarifs privilégiés** dans les 4 500 événements organisés par les clubs cyclotouristes,
- Bénéficiaire de l'accès aux installations sportives municipales (club house, local...).

### C'est aussi :

La première licence prise en septembre vous permet de bénéficier de 16 mois d'adhésion,

Des tarifs adaptés en fonction de l'assurance souhaitée,

Des tarifs privilégiés pour les plus jeunes,

une licence spéciale pour toute la famille.

**La CPA, l'essayer, c'est l'adopter**



**À vélo tout est plus beau !**



*Mise à jour 25/11/2022*

Fédération française de cyclotourisme 12, rue Louis Bertrand 94207 Ivry-sur-Seine Cedex  
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Site Internet : [www.ffct.org](http://www.ffct.org) - E-mail : [info@ffvelo.fr](mailto:info@ffvelo.fr)